



N°DEL89-2020

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DES LANDES

GRAND DAX
AGGLOMÉRATION

**EXTRAIT DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION**

L'AN DEUX MIL VINGT et le **TRENTE** du mois de **SEPTEMBRE** à **18h00**, les membres du Conseil de la Communauté d'Agglomération du Grand Dax, convoqués le **24 SEPTEMBRE 2020**, se sont réunis en séance ordinaire, au siège de la Communauté, 20 avenue de la Gare à Dax, sous la présidence de Julien DUBOIS.

Conseillers communautaires présents :

Mme AUDOUY Véronique – M. ABADIE Jean-Marie – Mme DUTOYA Guylaine – M. DUBOIS Julien – Mme DEDIEU Martine – M. RENDE Grégory – M. DAGES Pascal – Mme LOUBERE BERTHELON Marie Constance – M. BENALIA BROUCH Amine – M. LAUSSU Guillaume – Mme ERIDIA Martine – Mme LABARCHEDE Martine – M. RELAUX Julien – Mme VERDIERE BARGAOUI Axelle – M. LOUME Yves – Mme RABAUD FAVERAU Isabelle – M. STETIN Pierre – M. CASTEL Philippe – Mme DUCOM Hélène – M. POMAREZ Serge – Mme DORVAL Gloria – Mme IRIGOYEN Sophie – M. SOUBLIN Jean – M. LE BAIL Gérard – Mme SABOURAULT Bérangère – M. AUZEMERY Albert – M. LAFFITTE Philippe – Mme FRAYSSE Chantal – M. DARRIGADE Hervé – Mme JAY Caroline – M. CARRERE Christian – M. BAZUS Julien – Mme PEDUCASSE Sylvie – M. LAVIELLE Jean – M. GODOT Alain – Mme BEYRIS Christine – M. HUMEAU André – Mme FAVARD Catherine – Mme LAGRASSE Catherine – M. LAFOURCADE Laurent – M. PETRAU Jean – M. BEDAT Henri – Mme LALANNE Christelle – M. VILATON Pascal – M. BERGERAS Alain – Mme LAPORTE Corinne – Mme Marie-Claude BARADAT-RISTOR – Mme DARTIGUENAVE Chantal – M. CHAHINE Hikmat – M. DUBOURDIEU Alain – M. BOURDILLAS Thierry.

Conseillers communautaires ayant donné pouvoir :

Mme PECHAUDRAL-DOURTHE Sarah
Mme HENAULT Marylène
M. ARRAS Alexis
Mme PEYSALLE Florence
M. MORA Vincent
Mme GAY Martine

Donne pouvoir à :

Mme ERIDIA Martine
M. DUBOIS Julien
M. BENALIA-BROUCH Amine
Mme LABARCHEDE Martine
M. PETRAU Jean
M. HUMEAU André

Conseillers communautaires absents et excusés :

Mme PECHAUDRAL DOURTHE Sarah – Mme HENAULT Marylène – M. ARRAS Alexis – Mme PEYSALLE Florence – M. MORA Vincent – M. CAGNIMEL Philippe – Mme GAY Martine – M. DELMON Philippe – M. LANGOUANERE Bernard.

Secrétaire de séance : Mme Sylvie PEDUCASSE

OBJET : COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX – CREATION ET DESIGNATION DES MEMBRES

Monsieur le Président expose,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.1413-1, L.2121-21 et L.5211-1,



Vu l'installation du conseil communautaire en date du 10 juillet 2020,

Considérant qu'il est nécessaire de créer la commission consultative des services publics locaux de la Communauté d'agglomération du Grand Dax, d'en fixer la composition, de procéder à la désignation de ses membres ainsi qu'à l'approbation de son règlement intérieur,

Considérant que des associations œuvrant dans des matières en lien avec les services publics communautaires ont été sollicitées en vue de leur participation à la commission, par la désignation de leurs représentants, et qu'il doit être procédé à leur nomination au sein de la commission,

Considérant qu'il convient également de désigner, après appel de candidatures, les membres élus du conseil communautaire appelés à siéger au sein de la commission,

Considérant qu'il a été procédé en séance aux opérations de vote à main levée après décision à l'unanimité du conseil communautaire

Considérant les candidatures au titre des membres élus du conseil communautaire de :

Titulaires :
- Monsieur Philippe CASTEL
- Monsieur Hervé DARRIGADE
- Monsieur Christian CARRERE
- Monsieur Julien BAZUS
- Madame Martine DEDIEU
- Monsieur Hikmat CHAHINE

Considérant les candidatures au titre des représentants d'associations locales de :

Association	Titulaires :	Suppléants :
Association FO Consommateurs de Dax	Monsieur Manuel BARANDAS	M. Marc DUCASSOU
Association Etudes et Consommation (ASSECO) CFDT	Monsieur Jean-Pierre FERNIER	
UFC Que Choisir	Madame Danielle PATOLE	Monsieur Guy MARHEIN
Confédération Syndicale des Familles	Madame Maria OREA	
Association pour l'information et la défense des consommateurs CGT de Dax (INDECOSA)	Monsieur Manu MARTIN	
APF France Handicap	Madame Béatrice DOMENGER	

APRES AVOIR ENTENDU LE RAPPORTEUR,

LE CONSEIL, A L'UNANIMITE,

Article 1 : APPROUVE la création de la commission consultative des services publics locaux de la Communauté d'agglomération du Grand Dax pour la durée du mandat.

Article 2 : FIXE la composition de ladite commission de la façon suivante :

- la présidence de la commission est assurée par le Président du Grand Dax ou le représentant qu'il désigne par arrêté,
- 6 membres désignés à la représentation proportionnelle au sein du conseil communautaires,
- 6 membres désignés représentants d'associations locales et de suppléants.



Article 3 : DESIGNÉ, au titre des membres élus du conseil communautaire, outre le Président du Grand Dax, à la représentation proportionnelle :

Titulaires :
- Monsieur Philippe CASTEL
- Monsieur Hervé DARRIGADE
- Monsieur Christian CARRERE
- Monsieur Julien BAZUS
- Madame Martine DEDIEU
- Monsieur Hikmat CHAHINE

Article 4 : DESIGNÉ, au titre des représentants d'associations locales :

Association	Titulaires :	Suppléants :
Association FO Consommateurs de Dax	Monsieur Manuel BARANDAS	M. Marc DUCASSOU
Association Etudes et Consommation (ASSECO) CFDT	Monsieur Jean-Pierre FERNIER	
UFC Que Choisir	Madame Danielle PATOLE	Monsieur Guy MARHEIN
Confédération Syndicale des Familles	Madame Maria OREA	
Association pour l'information et la défense des consommateurs CGT de Dax (INDECOSA)	Monsieur Manu MARTIN	
APF France Handicap	Madame Béatrice DOMENGER	

Article 5 : APPROUVE le règlement intérieur de ladite commission, tel qu'annexé à la présente délibération.

Article 6 : La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ainsi que le cas échéant de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département, d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Pau (sur place ou par envoi postal à l'adresse suivante : Villa Noulibos - 50, Cours Lyautey - 64000 Pau Cedex, ou par voie dématérialisée à l'adresse <http://www.telerecours.fr/>).

Article final : Monsieur le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération.

DELIBERE EN SEANCE,

Les jour, mois et an que dessus,

Suivent les signatures,

POUR COPIE CONFORME,

DAX, le 30 septembre 2020

LE PRESIDENT,

Julien DUBOIS.

Envoyé en préfecture le 09/10/2020

Reçu en préfecture le 09/10/2020

Affiché le 09/10/2020

ID : 040-244000675-20200930-DEL89_2020-DE

